



## ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION DANS LE CHAI DE LA GARE

**boulevard du Moulin - 430 M<sup>2</sup> -**

**250 personnes pour repas + piste de danse/ 850 personnes debout/ 400 personnes pour une réunion/  
matériel disponible : 45 tables (1,83X0,76) + 15 tables rondes + 300 chaises**

Document à remplir intégralement et à transmettre au minimum 3 mois avant la date de la manifestation au service «réservation de salles» à Evelyne MARTINEZ: 04.67.57.01.67.

Après avis des élus, une convention sera établie et 2 chèques de caution vous seront demandés (1 de 500 euros pour le nettoyage et 1 de 50 euros pour le tri sélectif).

Votre réservation ne sera validée qu'après retour de la convention et des chèques.

### DATE DE LA MANIFESTATION

.....

### TYPE DE LA MANIFESTATION

.....

Nom de l'association

Nom du Président(e) ou du responsable

.....

.....

E-mail : ..... Tél : ..... Portable : .....

### Horaires de la répétition ou de la préparation

Date : ..... Début : ..... Fin : .....

Date : ..... Début : ..... Fin : .....

### Horaires de la manifestation

Début : ..... Fin : .....

### Origine du public

Interne

Commune

Canton

Département

### Type de public

Enfants

Adultes

Jeunes

Retraités

Tout public

(entourer votre ou vos choix)

Cadre réservé à l'administration

Bon pour accord pour le prêt de la salle :

Adjoint au Maire Délégué – Mairie de Gignac

Signature :

OUI

NON